

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SIOUL – Constitution de société

Référence : L013117

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 16 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



FIDAL, SOCIÉTÉ D'AVOCATS – 22190 PLERIN AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée qui sera immatriculée au R.C.S. de VANNES dénommée « SIOUL », au capital de 1 000 euros, ayant pour objet : -l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, la souscription, l'échange, la gestion de tous titres de société (immobilières ou non, françaises ou étrangères, constituées ou à constituer, cotées ou non), de toutes valeurs mobilières et de tous produits de placement et instruments financiers et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; -la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; -toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société et/ou de toute société dans lesquelles la Société détient des participations ; -le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens (en ce compris tous prêt, avance, ou toute opération de trésorerie dans les limites prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur), l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société et/ou des sociétés dans lesquelles la Société détient des participations ; -l'exercice de tout mandat social au sein de sociétés civiles ou commerciales ; -l'acquisition, la vente, la construction, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par location ou autrement

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

de tous immeubles, biens et droits immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire ; -la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier ; -la participation à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes. Son siège est situé 3, rue de Coetdigo – 56890 SAINT AVE. Président : Monsieur Didier JEHANNO, demeurant à SAINT AVE (56890) – 3, rue de Coetdigo. Directeur général : Madame Laurence JEHANNO, demeurant à SAINT AVE (56890) – 3, rue de Coetdigo. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Par l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Les transmissions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. Toute autre transmission d'actions, quelque soit le bénéficiaire, est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Pour avis,

[Consulter cette annonce en ligne](#)